

RÉPUBLIQUE FRANCAISE
DÉPARTEMENT DES COTES D'ARMOR

COMMUNE DE MATIGNON

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL	
SÉANCE DU 30 JUILLET 2026	
DÉLIBÉRATION N°2026-076B	L'an deux mil vingt-six, le mercredi 30 juillet à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal de la commune de Matignon, dûment convoqué le 24 juillet 2026 s'est réuni, sous la présidence de Monsieur Jean-René CARFANTAN, Maire.
NOMBRE DE MEMBRES EN EXERCICE : 19	
Présents : 16	Étaient présents :
Pouvoirs : 2	Madame Jocelyne DARTHY, adjointe, messieurs Gilles CARFANTAN et Sébastien REBOURS, conseillers municipaux délégués,
Votants : 18	Mesdames Hélène BILY-LE GUYADER, Aurore BROUARD, Agnès CELEYRETTE, Anne-Cécile ONFRAY, Nathalie RENAULT, Nicole ROUILLAC, messieurs Pierre-Yves ALLORY, Erwan BRIAND, Éric DURAND, Anthony GUEHENNEUC, Franck GUERRIER, Jean-Charles LE BRETON.
Date de convocation	
24/07/2026	Étaient représentés : Mathias DELHOMME par Jean-René CARFANTAN, Hélène PLESSE par Aurore BROUARD.
Date d'affichage	
24/08/2026	Était absente excusée non représentée : Maryse THEBAULT.
	Était absent : néant
	A été nommé secrétaire de séance : Éric DURAND.

DÉLIBÉRATION N°2026-076B

MARCHE PUBLIC DE TRAVAUX
Création du pôle administratif et de services place GUYON – Avenants aux lots du marché de travaux

Vu la délibération n°2022/084 du 30 novembre 2022 retenant le bureau d'étude PREPROGRAM pour la mission de réalisation d'une étude de programmation d'un pôle administratif et de services situé Place Gouyon,

Vu la délibération n°2023/037 du 17 mai 2023 relative à un avenant à la mission de réalisation d'une étude de programmation à la création d'un pôle administratif et de services situé Place Gouyon,

Vu la délibération n°2023/53 du 26 juillet 2023 validant le lancement d'un concours restreint de maîtrise d'œuvre,

Vu la délibération n°2024/043 du 24 avril 2024 retenant le cabinet d'architecture SABA Architectes -Julien PATARD pour la mission de maîtrise d'œuvre,

Vu la délibération n°2024/085 validant l'avant-projet définitif pour la création du futur pôle administratif et de services,

Vu la délibération n°2025/021 du 12 mars 2025 validant le Dossier de Consultation des Entreprises (DCE) pour la création du futur pôle administratif et de services,

Vu la délibération du 2 juillet 2025 retenant les entreprises pour 10 lots pour le marché de travaux pour la création d'un pôle administratif et de services situé Place Gouyon,

Vu la délibération du 24 juillet 2025 retenant les entreprises pour 6 lots pour le marché de travaux pour la création d'un pôle administratif et de services situé Place Gouyon,

Vu la délibération du 11 février 2026 retenant les entreprises pour 1 lot pour le marché de travaux pour la création d'un pôle administratif et de services situé Place Gouyon,

Vu la délibération du 17 décembre 2025 approuvant l'avenant 1 en plus-value au lot 02 DEMOLITION-DECONSTRUCTION,

Vu la délibération du 4 mars 2026 approuvant l'avenant 1 en plus-value au lot 03 TERRASSEMENT-VRD-PAYSAGE,

Vu la délibération du 4 mars 2026 approuvant l'avenant 1 en plus-value au lot 04 GROS OEUVRE,

Vu la délibération du 4 mars 2026 approuvant l'avenant 1 en plus-value au lot 07 ETANCHEITE,

Vu la délibération du 4 mars 2026 approuvant l'avenant 1 en plus-value au lot 17 ELECTRICITE,

Vu la délibération du 27 mai 2026 approuvant l'avenant 1 en moins-value au lot 06 COUVERTURE ARDOISES,

Monsieur le Maire présente un tableau récapitulatif des projets d'avenant concernant 8 lots du marché de travaux dont l'objet est de recalculer le montant de certains lots du marché à la suite de modifications de certains travaux projetés. Cela nécessite une mise au point sur les travaux prévus et ceux à réaliser.

Lot	Désignation	Entreprise retenue	Offre retenue (montant HT) notifiée			Avenant numéro	Descriptif des travaux	marché base-pse+avenants	
			offre base	PSE	Total offre retenue			Montants validés dans avenant HT	Cumul montant marché HT
3	TERRASSEMENT-RESEAUX-AMENAGEMENTS 3 EXTERIEURS	CAMARD TP	208 215,00 €	8 100,00 €	216 315,00 €	02	Réalisation terrassement pour étanchéité au sous-sol chaufferie avec maintien des réseaux et remblaiement en compactage par couches successives	10 975,00 €	228 500,00 €
						02	Travaux gestion des infiltrations d'eau au sous-sol dans la chaufferie (drainage en épis + regard pompe de relevage)	3 791,65 €	
4	GROS ŒUVRE	VILLESALMON SARL	372 289,23 €	7 821,32 €	380 110,55 €		Sciage des abouts de murs façade ouest pour simplification pose bardage	1 444,17 €	395 038,23 €
						02	Régularisation administrative - PSE étanchéité non validée à l'Acte d'Engagement.	3 618,00 €	
7	ETANCHEITE	MACE COUVERTURE	50 000,00 €		50 000,00 €		Suite découverte de non-conformité étanchéité sur existant - Travaux de réfection de la toiture CMS - y compris lanterneaux	19 393,54 €	74 189,60 €
						01	Fourniture et Pose de 2 bandeaux ventouses pour contrôle d'accès (salle mutualisée depuis la terrasse et accès service 1.590,00€) et modification de chassis pour ajout d'ouvrants (1.525,00€)	3 115,00 €	
8	MENUISERIES EXTERIEURES ALUMINIUM	MIROITERIE D'ARMOR	121 000,00 €		121 000,00 €		Dépose d'une poignée existante à code puis repose sur une autre porte existante	345,00 €	124 460,00 €
						01	Réalisation de soudures sur site sur renforts acier dans le lot Gros Œuvre non prévu au marché	1 297,92 €	106 112,92 €
9	SERRURERIE - METALLERIE	BATIMENT SERRURERIE METALLERIE (BSM)	104 815,00 €		104 815,00 €		Travaux de raccords de placó suite remplacement des menuiseries du logement et du bureau Rdc (4.938,00€). Travaux de réalisation de plafonds sur le logement pour la réfection des réseaux du électriques (6.635,00€)	11 573,00 €	144 302,50 €
			132 729,50 €		132 729,50 €	01	Mise en place d'une pompe de relevage du sous-sol chaufferie pour la gestion des remontées d'humidité	3 793,72 €	276 700,31 €
16	DOUBLAGES - CLOISONS - PLAFONDS - ISOLATIONS CHAUFFAGE - VENTILATION	HERISSON	253 781,65 €	19 124,94 €	272 906,59 €	01	Suite à la demande de ENEDIS, réalisation par l'entreprise d'électricité de raccordements provisoires médiathèque + CMS depuis le transformateur	4 845,60 €	
			167 000,00 €	9 745,28 €	176 745,28 €	02	Remise aux normes complète des installations électriques des 2 logements	13 512,25 €	195 103,11 €
17	ELECTRICITE	RUAULD ELECTRICITE							

Monsieur le Maire propose d'approuver les différents avenants présentés.

Après délibération, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés :

APPROUVE les avenants ci-dessus décrit,

APPROUVE le montant des avenants pour les 8 lots concernés et le montant cumulé du marché pour ces 8 lots (à savoir le marché de base + PSE (si besoin) + avenant(s)),

AUTORISE monsieur le Maire à signer toutes les pièces se rapportant à l'exécution de l'avenant,

S'ENGAGE à inscrire la quote-part au budget communal.

Fait à Matignon, le 30 juillet 2026

The image shows a handwritten signature in blue ink, which appears to be 'J. Carfantan', written over a circular official stamp. The stamp is blue and contains the text 'MAIRIE DE MATIGNON' at the top and 'CÔTES D'ARMOR' at the bottom, with a central emblem featuring a coat of arms.

Le Maire, Jean-René CARFANTAN